



## **UN RÉSEAU D'ESPACES VERTS POUR TROIS-RIVIÈRES**

---

Par : Gaston Hogue, porte-parole de la Coalition verte de Trois-Rivières

Les derniers mois ont donné peu d'occasions aux amateurs de la nature de se réjouir si ce n'est l'annonce d'une politique environnementale. Nous devons néanmoins attendre les résultats concrets pour juger de l'envergure des réalisations. Un fait demeure, notre ville est largement en retard en matière d'espaces verts. Il n'est pas normal qu'une ville comme la nôtre ne puisse pas profiter d'un réseau vert adapté aux besoins actuels et futurs de ses citoyens.

De nombreuses villes profitent déjà d'un tel réseau. Quand le citoyen moyen ne dispose que de deux ou trois courtes heures de détente par jour, on ne s'étonnera pas qu'il n'ait pas le luxe d'une sortie sur les sentiers du parc national, aussi proche soit-il. L'aménagement des espaces naturels trifluviens doit être envisagé en fonction des deux objectifs :

1. La protection optimale des milieux écologiques sensibles ;
2. l'aménagement d'espaces de loisirs harmonisés aux milieux naturels.

Le premier appelle des mesures de préservation tandis que le second cherche à maximiser l'offre d'activités de loisirs tout en contrôlant au mieux les impacts sur l'environnement. L'occasion est venue de confronter ces objectifs d'aménagement aux épreuves de la réalité de terrain et des impératifs économiques. À Trois-Rivières, la mise en place d'un réseau intégré d'espaces naturels nous fixe six cibles à atteindre :

1. Protéger les îles et les abords de la rivière Saint-Maurice par l'aménagement d'un grand parc urbain qui consolidera ses vocations de zone publique et d'espace naturel riverain ;
2. amorcer la création d'une réserve naturelle en complément d'un projet intégré de corridor écologique reliant le lac Saint-Pierre à l'arrière-pays ;
3. valoriser les boisés de voisinage laissés actuellement à la merci des promoteurs ;
4. naturaliser et diversifier la composition écologique des parcs actuels ;
5. structurer un réseau linéaire piéton et cycliste reliant les sites d'intérêt ;
6. appliquer la réglementation en ce qui concerne les milieux humides ou sensibles sans chercher les échappatoires et les faux-fuyants.

La création d'un réseau d'espaces verts pour Trois-Rivières n'est pas un projet farfelu. Les Trifluviens savent la nécessité vitale d'un cadre de vie agréable. Personne n'a intérêt à ce que Trois-Rivières continue d'être perçue comme l'une des villes les plus laides du Québec. Déjà que le nouveau décor qui s'offre de l'autoroute est peu réjouissant, il n'est pas nécessaire de confirmer les perceptions des visiteurs par une dégradation organisée du cadre urbain et de l'environnement naturel.

Sur le plan économique, un réseau vert soutiendrait l'offre touristique régionale. Il prolongerait la durée de séjour des visiteurs à l'avantage des commerces et des producteurs locaux. Il favoriserait la création de richesse et d'emplois. Un réseau vert représenterait une carte de visite exceptionnelle auprès des congressistes et des entreprises locales qui profiteraient elles aussi d'une amélioration de l'image de notre ville.

Investir dans le tourisme vert c'est faire d'une pierre deux coups, car le tourisme absorbe une bonne partie des coûts d'aménagement et d'entretien des espaces verts. Refuser de considérer ces opportunités c'est tourner le dos à un créneau de développement économique prometteur à tous les points de vue. Trois-Rivières a-t-elle les moyens de faire la sourde oreille simplement parce qu'il s'agit d'espaces verts?

Bien que la réalisation d'un réseau d'espaces verts s'inscrive dans un contexte économique restrictif, il est bon de rappeler que la plupart des grands parcs du Québec l'ont été pendant des périodes économiques autrement plus difficiles. Nous invitons nos concitoyens à joindre leurs voix à la nôtre pour convaincre nos élus municipaux de passer enfin de la parole aux actes.